

Convention de mini-stage de découverte

Objectif : Permettre la découverte des formations dispensées par les établissements du bassin d'Argenteuil pour parfaire l'orientation des élèves.

Il a été convenu ce qui suit entre :

L'élève :	L'établissement d'origine :	L'établissement d'accueil :
Nom :	Nom :	Nom : Lycée Le Corbusier
Prénom :	Représenté par (CE) :	Adresse : 2 rue Paul Bloch 95240 Cormeilles-en-Parisis
Classe :	Tél :	Représenté par (CE) : Mr Aguibou DEMBELE
Date de naissance:		
le responsable légal de l'élève :	le demandeur du mini-stage :	
Nom :	Nom :	
Tél :	Mail :	
Préciser les prochaines indisponibilités connues (voyage scolaire, sorties, brevet blanc, stage de 3 ^{ème} , etc.) :		
.....		
.....		
Préciser si l'élève a besoin d'un accompagnement spécifique ?		

Dispositions générales

- La présente convention a pour objet de définir les modalités d'un mini-stage entre l'élève et son représentant légal, l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil.
- L'objectif de ce mini-stage est l'information de l'élève sur :
 - une possible poursuite d'études,
 - la découverte d'un domaine professionnel,
 - la découverte des filières générales et technologiques.
- Le trajet aller-retour de l'élève, entre son établissement d'origine ou son domicile et le lycée d'accueil, se fait sous la responsabilité et à la charge de sa famille.
- Durant le mini-stage, l'élève est associé aux activités proposées par l'établissement d'accueil. Il est soumis au règlement intérieur du lycée d'accueil. Sa participation aux activités ne doit pas porter préjudice au bon déroulement des cours. Le Proviseur du lycée d'accueil se réserve le droit de prendre toute disposition visant à faire respecter ce règlement. Le Chef d'établissement d'origine en sera alors immédiatement informé.
- Le Chef d'établissement d'origine contracte une assurance couvrant la responsabilité civile de l'élève pour les dommages que ce dernier pourrait causer au lycée d'accueil. Le Proviseur du lycée d'accueil contracte une assurance civile pour les dommages dont l'élève pourrait être victime durant sa présence au lycée.

Signature du responsable
légal de l'élève
Date :

Cachet et signature de
l'établissement d'origine
Date :
Cachet:

Cachet et signature de
l'établissement d'accueil
Date :
Cachet:

(format image)

format image)

<p>Georges BRAQUE M. LECROQ – DDF</p> <p>☎ 01 39 96 50 55</p> <p>@ fabrice.lecroq@ac-versailles.fr</p>	<p>Jean JAURES M. MASSICARD – DDF</p> <p>☎ 01 39 98 50 06</p> <p>@ ministageljja@gmail.com</p>	<p>Fernand et Nadia LEGER Mme WEISZ – DDF</p> <p>☎ 01 39 98 43 61</p> <p>@ benedicte.weisz@flargenteuil.com</p>	<p>Lycée de BEZONS Mme BEN HAMIDA – DDF</p> <p>☎ 01 71 68 12 88</p> <p>@ yasmina.ben-hamida@ac-versailles.fr</p>	<p>LE CORBUSIER Mme MEREL – DDF</p> <p>☎ 01 39 78 50 23</p> <p>@ addfpt.lecorbusier95@ac-versailles.fr</p>
<p>Général et Technologique :</p> <p><input type="radio"/> Seconde Date de fin des mini-stages : 21 avril 2023</p> <p>Bac Pro :</p> <p><input type="radio"/> GATL</p>	<p>Général et Technologique :</p> <p><input type="radio"/> Seconde</p> <p><input type="radio"/> STI2D Date de fin des mini-stages : 26 mai 2023</p> <p>CAP :</p> <p><input type="radio"/> RICS</p>	<p>Technologique :</p> <p><input type="radio"/> ST2S</p> <p>Professionnel : Date de fin des mini-stages : 21 avril 2023</p> <p>CAP :</p> <p><input type="radio"/> PSR</p> <p><input type="radio"/> Coiffure</p> <p><input type="radio"/> AEPE</p>	<p>CAP :</p> <p><input type="radio"/> EPC</p> <p>Bac Pro :</p> <p><input type="radio"/> MRC } Métiers de la relation client</p> <p><input type="radio"/> AGEC }</p> <p><input type="radio"/> MA }</p> <p><input type="radio"/> PVOC }</p> <p>Date de fin des mini-stages : 21 avril 2023</p>	<p>CAP : Date de fin des mini-stages : 17 mai 2023</p> <p><input type="radio"/> MIS</p> <p><input type="radio"/> MIT</p> <p><input type="radio"/> Maçon Journée Portes ouvertes : 15 mars 13h30-17h30</p> <p><input type="radio"/> IMTB</p> <p><input type="radio"/> PAR</p>
<p>Julie-Victoire DAUBIÉ Mme MASIA – CPE</p> <p>☎ 01 30 76 55 55</p> <p>@ helene.masia@ac-versailles.fr</p> <p>Général et Technologique :</p> <p><input type="radio"/> STMG Journée portes ouvertes samedi 18 mars 2023 8 h 30 à 12 h</p>	<p>Bac Pro :</p> <p><input type="radio"/> MICRO } Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels</p> <p><input type="radio"/> TCI }</p> <p><input type="radio"/> TRPM }</p> <p><input type="radio"/> EDPI } Métiers de la transition numérique et énergétique</p> <p><input type="radio"/> MELEC }</p> <p><input type="radio"/> SN }</p> <p>Soirée portes ouvertes jeudi 6 avril 2023 16 h à 20 h</p>	<p>Bac Pro :</p> <p><input type="radio"/> Animation</p> <p><input type="radio"/> ASSP } Famille des métiers de la beauté et du bien-être</p> <p><input type="radio"/> HPS }</p> <p><input type="radio"/> ECP }</p> <p><input type="radio"/> Coiffure }</p> <p>Journée Portes ouvertes : Samedi 11 mars 9h-12h</p>	<p>Date de fin des mini-stages : 21 avril 2023</p>	<p>Bac Pro :</p> <p><input type="radio"/> AFB } Métiers construction durable du bâtiment et travaux public</p> <p><input type="radio"/> BORG0 }</p> <p><input type="radio"/> TEB } Métiers étude et modélisation numérique du bâtiment</p> <p><input type="radio"/> TGT }</p> <p><input type="radio"/> TMA } Métiers agencement menuisier ameublement</p> <p><input type="radio"/> TFBMA }</p> <p><input type="radio"/> MEE } Métiers de la transition numérique et énergétique</p> <p><input type="radio"/> ICCER }</p>

L'élève devra se présenter à l'accueil 15 minutes avant le début de la séquence muni de la convention dûment complétée.

Partie réservée à l'établissement d'accueil

L'accueil de l'élève se fera :

le : de : à : pour le mini-stage en

le : de : à : pour le mini-stage en

Prix du repas pour les mini-stages sur la journée : euros

Convention de mini-stage – Bassin d'Argenteuil